

## **Michèle ANAHORY**

Avocat associé, département santé et sciences de la vie,  
Simon associés

Avocate depuis plus de 25 ans dans le domaine des Sciences de la Vie avec une connaissance approfondie de la réglementation des produits de santé. Conseil des différents acteurs de ce secteur, notamment industriels et établissements de santé.

Experte des problématiques d'accès au marché, questions de tarification et de remboursement, de publicité, de distribution, de la réglementation des produits cosmétiques et des litiges devant les tribunaux français. Représentation de clients dans la mise en place de groupes de coopération public/privé et conseille sur la politique de santé publique.



### **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

Depuis mai 2021 : Avocat associée, SIMON ASSOCIÉS

Septembre 2016 à Mai 2021 : Avocat associée, PECH DE LACLAUSE, BATHMANABANE ASSOCIÉS

Novembre 2014 à Septembre 2016 : Avocat associée, DLA Piper

2011-2014 : Avocat associée, SIMMONS & SIMMONS

2000-2011 : Avocat associée, LANDWELL

1994-1999 : Avocat, COURTOIS-BOULOY-LEBEL

1987-1994 : Avocat associée, JEANTET ASSOCIÉS

### **FORMATION**

1985-1986 : DEA Droit des sociétés, Université Montpellier 1

Certificat en droit de la distribution, Université Montpellier 1

Doctorat en droit de la santé, Université Montpellier 1

CPECF de comptabilité, Université de Montpellier